

<http://enseignants.se-unsa.org/Un-referentiel-specifique-pour-les-personnels-exercant-en-Mission-de-lutte>



Enseignants de l'Unsa

# Un référentiel spécifique pour les personnels exerçant en Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2016

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Il aura fallu faire preuve de patience et de pugnacité pour que l'évolution des missions des personnels de la MLDS soit enfin reconnue.

L'élaboration d'un référentiel d'activités et de compétences s'inscrit dans une approche métier. C'est par cette entrée « métier » que le SE-Unsa a contribué à la rédaction de ce nouveau référentiel. Si toutes les activités et compétences décrites apparaissent exhaustives, celles-ci correspondent à la réalité des conditions et des lieux d'exercice des activités de nos collègues.

Ce référentiel national d'activités et de compétences tient compte du périmètre d'intervention dans le domaine de la prévention du décrochage et de l'activité menée au titre de la remédiation dans les réseaux « formation qualification emploi » (Foquale) en appui des plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs (PSAD). Il s'articule autour de quatre domaines d'activités : les activités pédagogiques, l'accompagnement personnalisé, la coordination pédagogique et l'ingénierie de formation.

Par ailleurs il accompagne et complète le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation annexé à l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Les deux référentiels ont des missions et des objectifs communs et ont vocation à être mis en oeuvre par les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative. Ils visent à garantir une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de concourir à la réussite de tous les élèves en en prenant en compte leur diversité et leurs parcours spécifiques.

**Si nous nous félicitons du travail mené dans le cadre du groupe de travail « MLDS », beaucoup de zones d'ombres subsistent.** Quelle formation sera dispensée dans les ESPÉ pour les lauréats du CAPES et du CAPLP en coordination pédagogique et ingénierie de formation (CPIF) ? Quel sera le contenu du référentiel de certification ? Enfin nous devons avancer très vite sur les questions des ORS, des indemnités spécifiques et de la mobilité géographique. Nos collègues CPIF contribuent aussi à la réussite des élèves. En conséquence, ils doivent être traités à égalité avec les autres personnels.

Une réunion avec le ministère est prévue courant septembre. Le SE-Unsa sera particulièrement vigilant pour que les textes réglementaires sortent avant la fin de l'année.

Lien vers le référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) publié au BO : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/84/3/perso515\\_annexe\\_610843.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/84/3/perso515_annexe_610843.pdf)